

## **Convocation du 06 mars 2024**

- Délibération modificative RPI
- Validation recrutement secrétaire de mairie
- Vente terrain jouxtant le lotissement rue des Peupliers
- Etude devis
- Informations et questions diverses

## **PROCES-VERBAL CONSEIL MUNICIPAL**

### **Séance du 11 mars 2024 à 20 h 30**

Présidente : LABOUROT Céline

Présents : PESENTI Bruno, VIELLARD Benoit, DAMY Olivier, THEVENOT Sébastien, MOINE Alexandre, PALANGHI Mathilde, LAPLACE Jean-Louis, MILLOT Laurent, CHAFFANGE Elise, GARDIEN Delphine, HENRY Damien

Absente excusée : Emmanuelle BALLOT

Absents : PINTO Anthony, Virginie BARATA.

Approbation du Procès-verbal du 13 février

Nomination secrétaire de séance : Jean-Louis LAPLACE

#### **Délibération modificative RPI :**

Considérant que la ville de Dole n'a pas délibéré dans les délais impartis sur le projet de regroupement pédagogique Parcey Goux Villette-Les-Dole et considérant l'impossibilité, pour la communauté d'Agglomération du Grand Dole, de mettre en place, pour la rentrée 2024, les transports scolaires nécessaires au fonctionnement du RPI, le Conseil municipal décide d'annuler la délibération 2024/01 du 16 janvier 2024 ayant pour objet le projet de Regroupement Pédagogique Intercommunal Parcey Goux Villette-Les-Dole pour la rentrée 2024.

#### **Validation recrutement secrétaire de mairie :**

En vue du remplacement de la secrétaire de mairie, en retraite au 1<sup>er</sup> avril prochain, vingt-et-une personnes ont postulé. Sur sept candidats reçus en entretien, deux avaient l'expérience professionnelle souhaitée. Parallèlement une secrétaire de mairie, en poste à la Communauté d'Agglomération du Grand Dole a été rencontrée. Lors de la réunion de la commission personnel le choix s'est porté sur la personne en poste au Grand Dole qui sera mise à disposition de la commune à temps plein. Le Conseil Municipal valide ce choix à l'unanimité.

#### **Vente terrain jouxtant le lotissement rue des Peupliers :**

Le Conseil municipal décide de proposer à la vente un terrain constructible non viabilisé, d'environ 650 m<sup>2</sup>, situé rue des Peupliers au prix 45 euros le m<sup>2</sup>.

#### **Etude devis :**

Le Conseil municipal valide les devis suivants :

- Comat et Valco : Drapeaux pont de la Loue et point info : 506.40 €
- SAS Hydro pompage : Pompage et nettoyage caniveaux : 2 400 €
- Balayage 39 : Balayage rues communales : 780 €
- SL chauffage : Radiateurs salle des fêtes : 3 186 €
- RAICHON : Alarme incendie salle des fêtes : 1 554.65 €

#### **Informations et questions diverses :**

- Un coffret de distribution mobile pour renforcer les installations électriques durant certaines manifestations sera acquis pour un montant de 300 €.

- Dans le cadre de la convention « Espaces Naturels Sensibles », deux animations grand public auront lieu sur le thème du Castor les 1er et 22 juin prochain. Coût pour la commune : 300 euros.
- Des ralentisseurs de type « boudin » seront installés rue du Bouteiller ainsi qu'un panneau stop. Un autre panneau stop sera installé à la sortie du parking de la salle Marteau.
- M. Jean-Louis LAPLACE donne le compte-rendu de la réunion « Schéma cyclable Grand Dole » qui a eu lieu lundi 4 mars à Champvans.
- Des rideaux occultant et isolants seront installés salle Joseph Marteau.

**Agenda :**

- Samedi 30 mars : Nettoyage de printemps
- Samedi 30 mars à partir de 10 h 00 : Chasse aux œufs organisée par l'APE et PLA
- Dimanche 2 juin à partir de 14 h 00 : Dans le cadre des jeux olympiques et du projet « Terre de jeux » des épreuves sportives, ouvertes à tous, auront lieu au stade de Parcey.
- 9 juin : Elections européennes
- Samedi 13 juillet : Feux d'artifice.

Séance levée à 23 h 00.

Le Maire,  
Céline LABOUROT

Le Secrétaire,  
Jean-Louis LAPLACE

